16 novembre 2026

Communiqué de presse

Réactions de l'UNIPSO à la suite de la commission EMPLOI de ce mardi 17 novembre

Nous sommes profondément indignés par la manière dont ce dossier est traité. Refuser de reporter l'examen d'une réforme qui porte sur 1,3 milliard d'euros, concerne 60.000 travailleurs et 3.600 entreprises, tout en refusant d'entendre l'UNIPSO, qui représente pourtant directement les employeurs et est directement en prise avec les réalités de terrain, est fort regrettable.

Le Gouvernement invoque que la concertation aurait eu lieu. Mais de quelle concertation parle-t-on ? L'avis de l'UNIPSO a été sollicité en première lecture, en début du processus, sur le seul volet de l'abrogation du dispositif APE, et non sur celui du transfert de ces 1.3 milliard. Depuis lors, le texte a considérablement évolué. Et surtout, la réforme ne se limite pas à supprimer un dispositif : elle organise également le transfert de ses moyens vers les différentes politiques fonctionnelles. C'est précisément sur les conditions de ce transfert, ses modalités et sa capacité à renforcer réellement les politiques d'emploi dans nos secteurs que subsistent aujourd'hui les plus grandes incertitudes, d'autant plus au vu des économies déjà annoncées dans nos secteurs. Entre les ambitions affichées dans la Déclaration de politique régionale et la réalité de ce qui est aujourd'hui sur la table, nous sommes en droit de nous interroger sur la capacité du Gouvernement à transformer l'essai : passer effectivement d'une politique de résorption du chômage à un renforcement des politiques d'emploi dans chacun de nos secteurs.

L'audition de l'UNIPSO, proposée par l'opposition, aurait permis d'éclairer les parlementaires sur ces deux dimensions indissociables de la réforme, d'en identifier les conditions de réussite et d'en mesurer les risques. Nous parlons quand même de plus de 80 dispositifs réglementaires à modifier aux deux niveaux de pouvoir. Elle a été refusée. On assiste aujourd'hui à une politique du saucissonnage : on examine l'abrogation sans n'avoir construit ni sécurisé le transfert.

On nous parle de faire de la politique autrement. Mais faire de la politique autrement, c'est prendre le temps du dialogue, de la concertation et de l'écoute. Aujourd'hui, on demande à l'ensemble du secteur non-marchand de prendre la mer sans carte de navigation, sans cap clairement défini et sans savoir quelles tempêtes l'attendent. Demain, si on se rend compte que nous n'avons pas la capacité de modifier l'ensemble des dispositions réglementaires, opérer un demi-tour ne sera plus possible sans port de départ. On ne peut pas engager 60.000 travailleurs et des milliers d'entreprises dans une telle traversée sans leur donner de visibilité ni de garanties.

C'est un véritable déni de démocratie et de concertation. On ne peut pas prétendre réformer au nom de l'intérêt général en refusant d'entendre ceux qui le font vivre au quotidien.

16 novembre 2026

Contacts

Frédéric Possemiers
0497.23.57.63
Président de l'UNIPSO

Didion Maëlle
0497.83.30.74
Responsable presse

Un mot sur UNIPSO

L'UNIPSO est la confédération intersectorielle des employeurs du secteur non marchand en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle représente 25 fédérations d'employeurs du secteur public et privé. Celles-ci sont actives dans le domaine de l'enseignement, le socioculturel, l'environnement, la santé, l'insertion socioprofessionnelle, l'action sociale et celui des mutualités. L'accueil et l'hébergement des personnes âgées, handicapées et fragilisées, l'emploi adapté aux personnes handicapées, l'aide et les soins à domicile, l'aide à la jeunesse et la petite enfance sont également des secteurs qu'elles investissent. En termes d'emploi, le secteur à profit social représente 20% de l'emploi total wallon, soit plus de 12.000 entreprises en Wallonie et plus de 230.000 travailleurs.